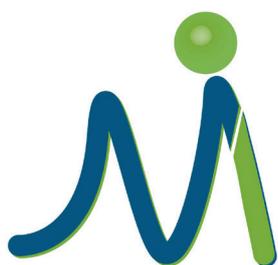


**LE CAPITAL IMMATÉRIEL,  
UN ÉLÉMENT CLÉ  
POUR LA SORTIE DE CRISE**  
TRAVAUX DE LA CHAIRE EUROPÉENNE  
DE L'IMMATÉRIEL

**DOSSIER DE PRESSE**

26 mai 2021



Chaire Européenne  
de Management de l'Immatériel

université  
PARIS-SACLAY

FONDATION  
PARIS-SACLAY  
université



# SOMMAIRE

---

Le capital immatériel, un élément clé pour la sortie de crise	<b>4</b>
Méthodologie	<b>5</b>
Quelle est la situation de la France par rapport à ses voisins européens ?	<b>6</b>
Pourquoi certains territoires sont-ils plus performants que d'autres ?	<b>8</b>
Quel est le rôle du capital immatériel pour la reprise ?	<b>12</b>
À propos	<b>14</b>

# LE CAPITAL IMMATÉRIEL, UN ÉLÉMENT CLÉ POUR LA SORTIE DE CRISE

---

## Quand les actifs immatériels deviennent des actifs stratégiques dans la transformation des territoires.

Détecter le potentiel de développement et les capacités d'apprentissage entre territoires, mettre en avant les leviers pertinents de réussite et les formaliser par la création d'un indice d'innovation territoriale ; voilà les objectifs du partenariat noué entre la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) et la Chaire européenne de l'immatériel, de l'Université Paris-Saclay. Il s'agit de mieux comprendre et d'analyser le système global d'innovation au sein des territoires (régions, départements).

Pour mesurer la valeur d'une entreprise, il y a les actifs tangibles de l'entreprise, les éléments strictement financiers qui figurent au bilan, puis les autres qui, souvent, n'y figurent pas et dont la valeur, pourtant, est loin d'être négligeable. C'est sur ce capital immatériel que la FNBP a focalisé son attention, en nouant un partenariat en décembre 2018 avec la Chaire européenne de l'immatériel, portée par l'Université de Paris-Saclay. Son objectif : créer un indice

d'innovation territoriale afin de comprendre et d'analyser le système global d'innovation au sein des régions. « Avec 43 % des entreprises et un tiers des créations d'entreprise, Banque Populaire a un rôle singulier dans le développement des territoires », explique André Joffre, Président de la FNBP. « Nous souhaitons aider les décideurs locaux à voir plus loin en mettant à leur disposition des leviers d'actions pour devenir plus performants et innovants. L'idée est de leur donner des éléments de compréhension et de preuves, d'être concret et opérationnel. C'est tout l'enjeu de ce baromètre de l'innovation territoriale : être simple, accessible et mettre en avant les leviers de réussite des territoires. »

## LE CAPITAL IMMATÉRIEL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Concrètement, le capital immatériel d'une entreprise ou d'un territoire est constitué de son capital humain - ses compétences et de ses connaissances accumulées -, mais aussi de sa réputation, de ses marques, de la fiabilité de ses systèmes d'information, de sa capacité d'innovation et donc de renouvellement du niveau d'investissement engagé pour la recherche et le développement ou encore de son respect des engagements sociétaux et environnementaux. Bref, autant d'éléments clés qui participent à la création de valeur de l'entreprise, sur le long terme ainsi qu'au développement des pays et des territoires.

# MÉTHODOLOGIE

---

L'approche déploie un ensemble de mesures et d'analyses du rôle du capital immatériel et de l'innovation dans le développement économique des territoires. Elle considère le capital immatériel de manière globale, mais également à travers la contribution de ses composantes au développement des territoires.

Elle examine également plus en détail l'innovation territoriale, à la fois en tant que ressource (l'investissement en R&D, l'emploi scientifique et technique), mais également comme produits (les exportations de produits de haute technologie, le dépôt d'actifs de propriété industrielle).

Un ensemble de 26 variables, sont mobilisées, articulées autour de 6 piliers :

1. **Le capital humain** (qui inclut l'investissement dans la santé, l'éducation et l'enseignement supérieur) ;
2. **Le capital renouvellement** (l'effectif des chercheurs et du personnel en Recherche & Développement, des ingénieurs et scientifiques) ;
3. **Le capital institutionnel** (confiance dans les institutions) ;
4. **Le capital social** (implication sociétale des citoyens) ;
5. **Le capital numérique** (ménages disposant d'un accès à internet et haut débit) ;
6. **Le capital entrepreneurial** (nombre d'entreprises créées notamment) ;

Deux indices synthétiques sont proposés et calculés :

1. **L'Indice du Capital Immatériel Territorial (ICIT) ;**
2. **L'Indice d'Innovation Territoriale (IIT).**

La performance des territoires est mesurée de deux manières : le PIB par tête et la capacité d'innovation.

Au plan européen, l'analyse est conduite pour 295 régions de niveau NUTS 2 (Nomenclature des unités territoriales statistiques), ainsi que pour les territoires français, départements et régions - pour la période 2006-2020.

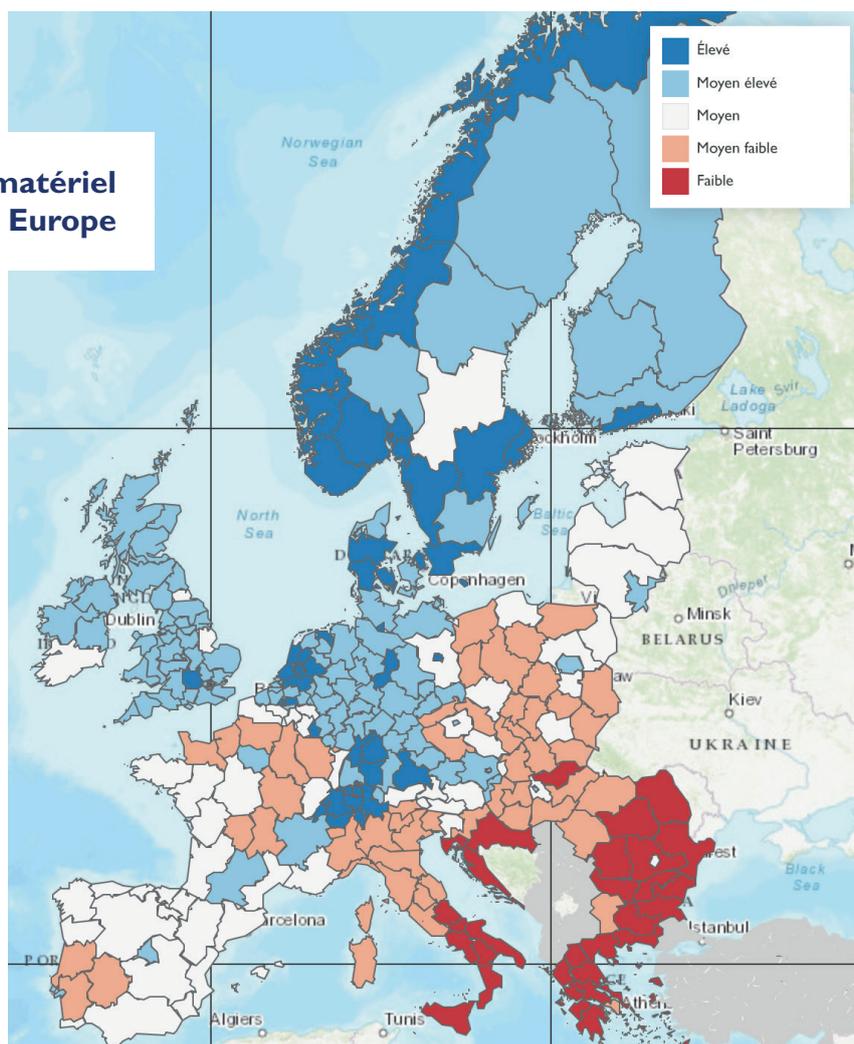
# QUELLE EST LA SITUATION DE LA FRANCE PAR RAPPORT À SES VOISINS EUROPÉENS ?

Les résultats de ces travaux menés par la Chaire européenne de l'immatériel, avec le soutien des Banques Populaires représentées par leur fédération, permettent en premier lieu de voir comment se situe la France par rapport à ses voisins européens.

Si les actifs immatériels jouent à l'échelle européenne un rôle de plus en plus grand dans la création de valeur, que les entreprises déposent de plus en plus de brevets et accordent de plus en plus de licences pour favoriser l'accumulation d'actifs technologiques, certains pays semblent plus en avance que d'autres.

Si l'on considère les choses en niveau, un écart se dessine entre les régions françaises et deux groupes de territoires, « premiers de la classe » : l'un qui part des pays du Nord, traverse l'Allemagne, puis relie la Suisse ; l'autre, regroupe des régions du sud de l'Angleterre ainsi que de l'Écosse.

**Indice du Capital Immatériel Territorial (ICIT) en Europe**





« Les pays nordiques en particulier se démarquent par une plus grande confiance dans leurs institutions, ainsi que par un capital social plus élevé qu'en France »

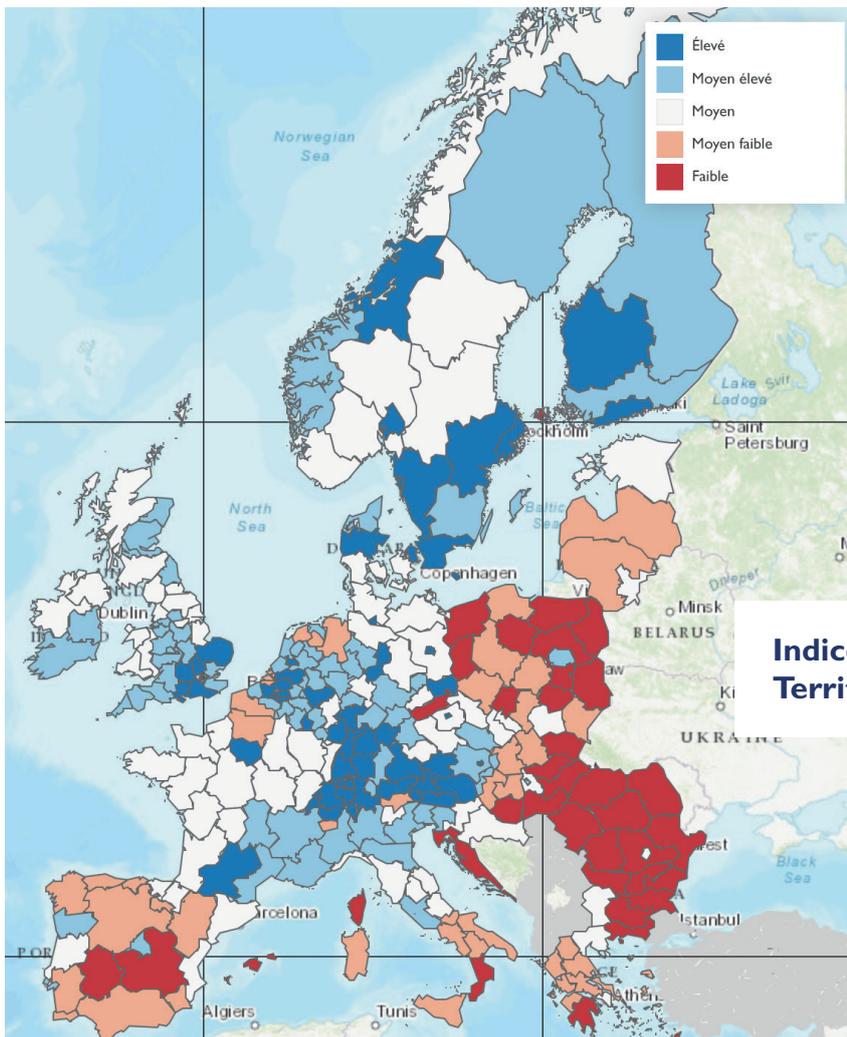
### Ahmed Bounfour

Professeur des universités, fondateur et titulaire de la Chaire européenne de l'immatériel, Université Paris-Saclay.

La raison ? Ces pays investissent davantage dans les piliers constitutifs de leur capital immatériel : le capital humain, y compris la santé, la formation qualifiante, mais également dans des éléments moins techniques, tels que le capital social ou institutionnel.

« Les pays nordiques en particulier se démarquent par une plus grande confiance dans leurs institutions, ainsi que par un capital social plus élevé qu'en France », analyse Ahmed Bounfour.

Cependant, il convient de noter qu'en dynamique, il y a un effet de rattrapage (2017/2019) de l'ensemble des régions françaises ; lesquelles, à l'exemple d'autres régions européennes (Espagne, Italie, Pays de l'Est), ont progressé sur l'ensemble des variables.

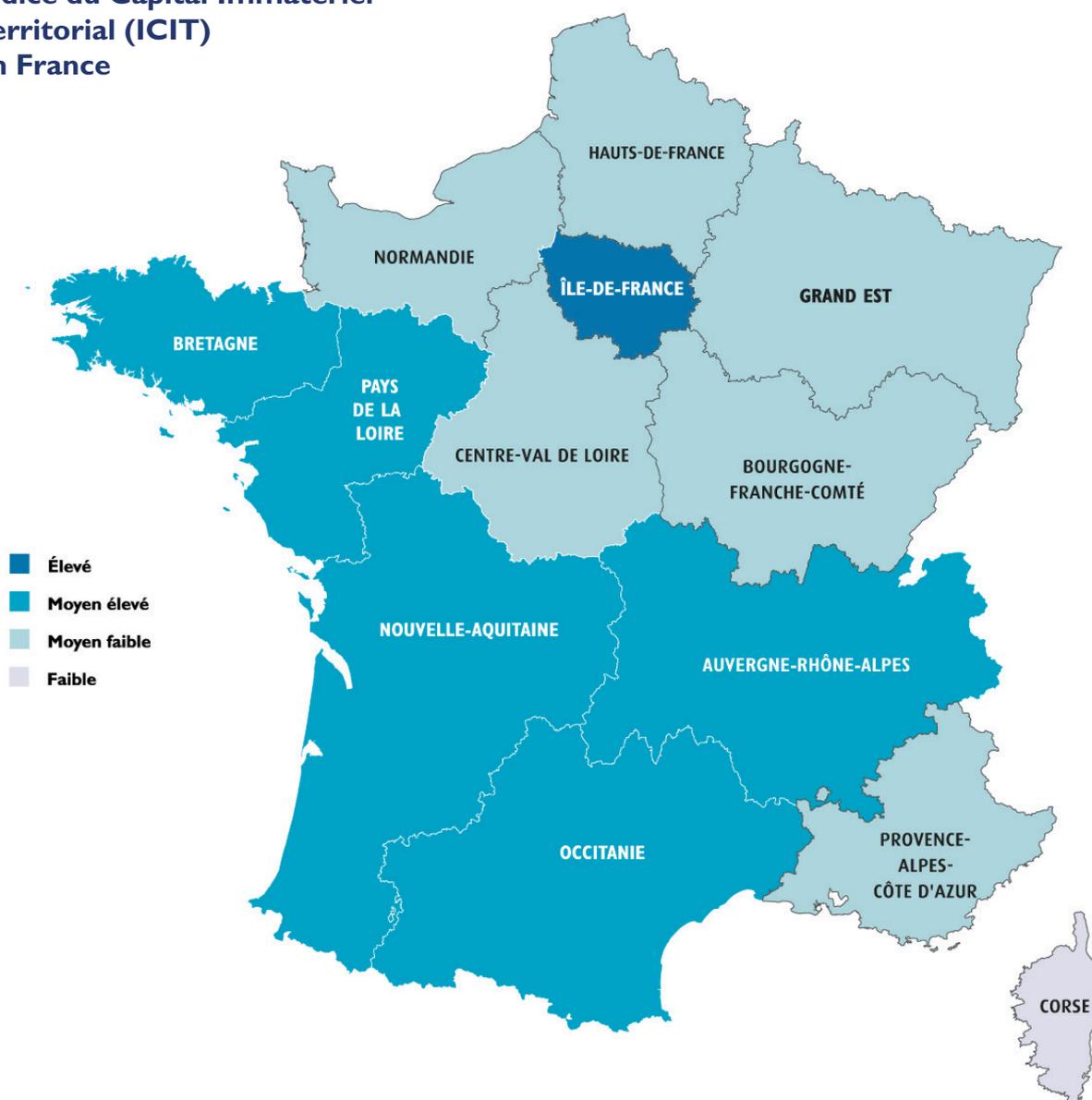


Indice d'Innovation Territoriale (IIT) en Europe

# POURQUOI CERTAINS TERRITOIRES SONT-ILS PLUS PERFORMANTS QUE D'AUTRES ?

Au plan territorial, la France tient donc une position intermédiaire en Europe, grâce notamment à certaines régions qui investissent plus que d'autres dans le savoir, le capital humain, les infrastructures numériques, tirant ainsi le capital immatériel territorial (mesuré par l'indice ICIT) du pays vers le haut.

Indice du Capital Immatériel Territorial (ICIT) en France



Pour cet indice, et en considérant le positionnement des régions françaises entre elles, six régions sont bien positionnées : Île-de-France (indice élevé), Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Occitanie, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) - (données 2019) . Ce qui fait la différence : le capital humain, l'innovation par les petites et moyennes entreprises, le développement d'actifs de propriété industrielle, et l'investissement en activités intensives en connaissance, notamment. De même, les entreprises qui forment davantage leurs salariés et les incitent à améliorer leurs

performances, se caractérisent généralement par une plus faible rotation du personnel, une plus forte croissance de l'emploi et une meilleure rentabilité.

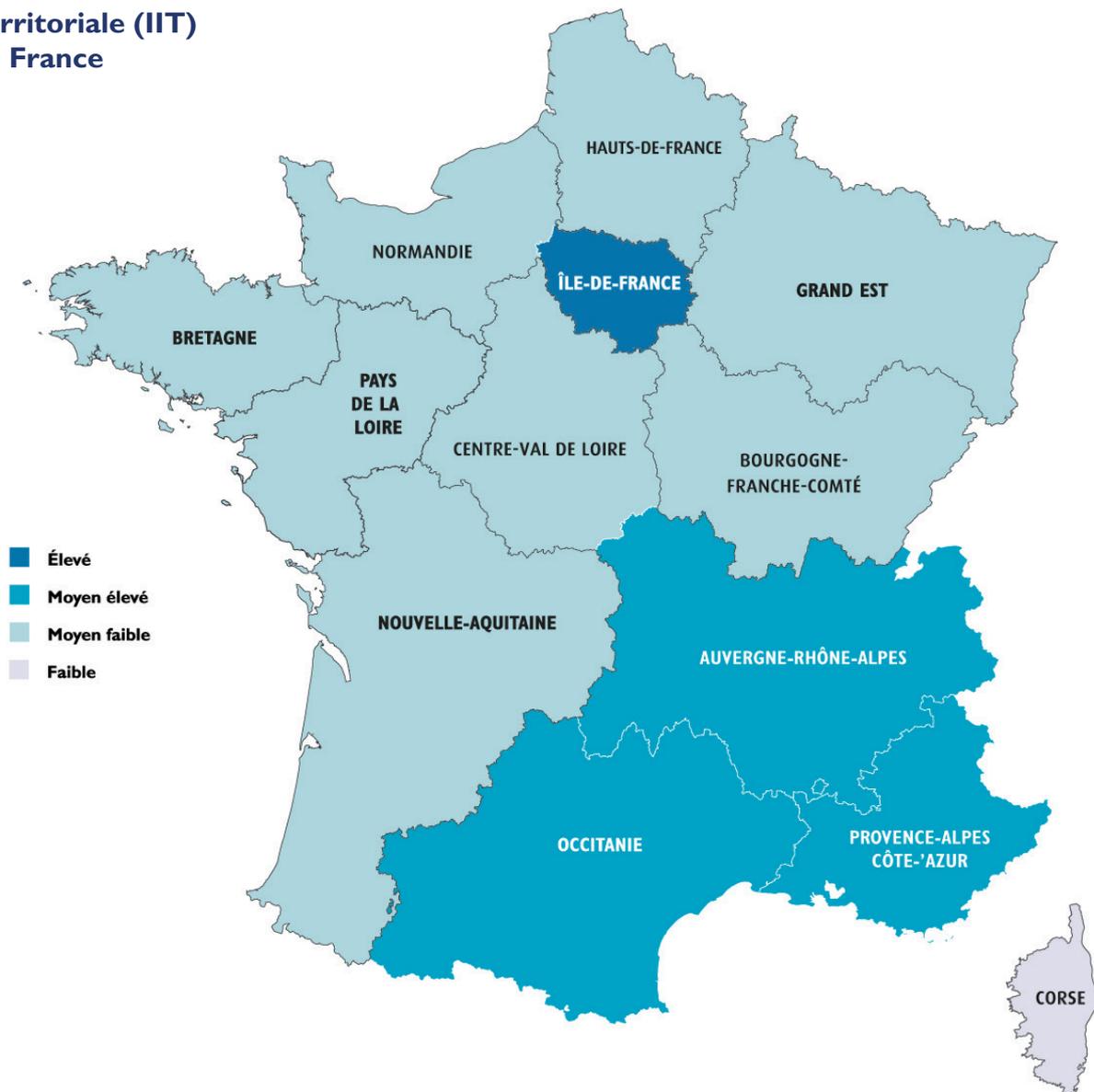
Ces six régions tirent également parti du rôle moteur et de la richesse de leurs départements. Une dizaine de départements sont en tête de l'indice ICIT, parmi lesquels six se situent en Île-de-France (Paris, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, les Yvelines et l'Essonne). Le Rhône, la Haute-Garonne et l'Isère figurent parmi les dix premiers en France.

### **Par ailleurs, d'autres mécanismes de création de valeur par les composantes du capital immatériel ont été analysés.**

Si l'on s'intéresse à l'indice d'innovation territoriale (IIT) cette fois-ci, les régions en tête demeurent à peu près les mêmes – Île-de-France, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. On notera le relatif retrait du Centre-Val de Loire et de la Nouvelle-Aquitaine, par exemple pour cet indice. Plus généralement, on remarque ici la relative faiblesse du positionnement des régions ouest et sud-ouest pour cet indicateur, qui s'expliquerait par un faible positionnement pour les éléments constitutifs de cet indice : l'innovation par les PME, les exportations de

produits innovants, le dépôt de brevets, de marques de dessins et modèles. La région Occitanie, a contrario, se distingue par un très bon positionnement sur l'ensemble de ces variables, en raison notamment de la présence de clusters qui favorisent l'innovation. « De nombreuses actions et investissements ont été réalisés pour la filière aéronautique et spatiale et la partie académique. Autant de démarches qui ont clairement joué un rôle dans le rayonnement du territoire », relève Ahmed Bounfour.

## Indice d'Innovation Territoriale (IIT) en France



### « Lorsque les citoyens sont impliqués, les conditions deviennent favorables à une meilleure performance. »

Autre enseignement de ces travaux : l'importance du capital social, qui traduit l'implication des citoyens dans les décisions collectives, et de son pendant – le capital institutionnel (confiance dans les institutions) comme variables importantes de la performance économique locale. « La recherche met en évidence que le niveau de capital social est également corrélé au niveau de création de richesse. Il est important que les citoyens puissent s'impliquer dans des instances collectives pour créer de la

confiance. Lorsque la population est en confiance, les conditions deviennent favorables à une meilleure performance », analyse Ahmed Bounfour.

Selon Ahmed Bounfour, « il y a deux façons de mesurer la performance d'un territoire. Des régions comme l'Île-de-France, l'Occitanie et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont bien positionnées en France pour l'investissement dans leur capital immatériel et de ses composantes - capital humain, capital

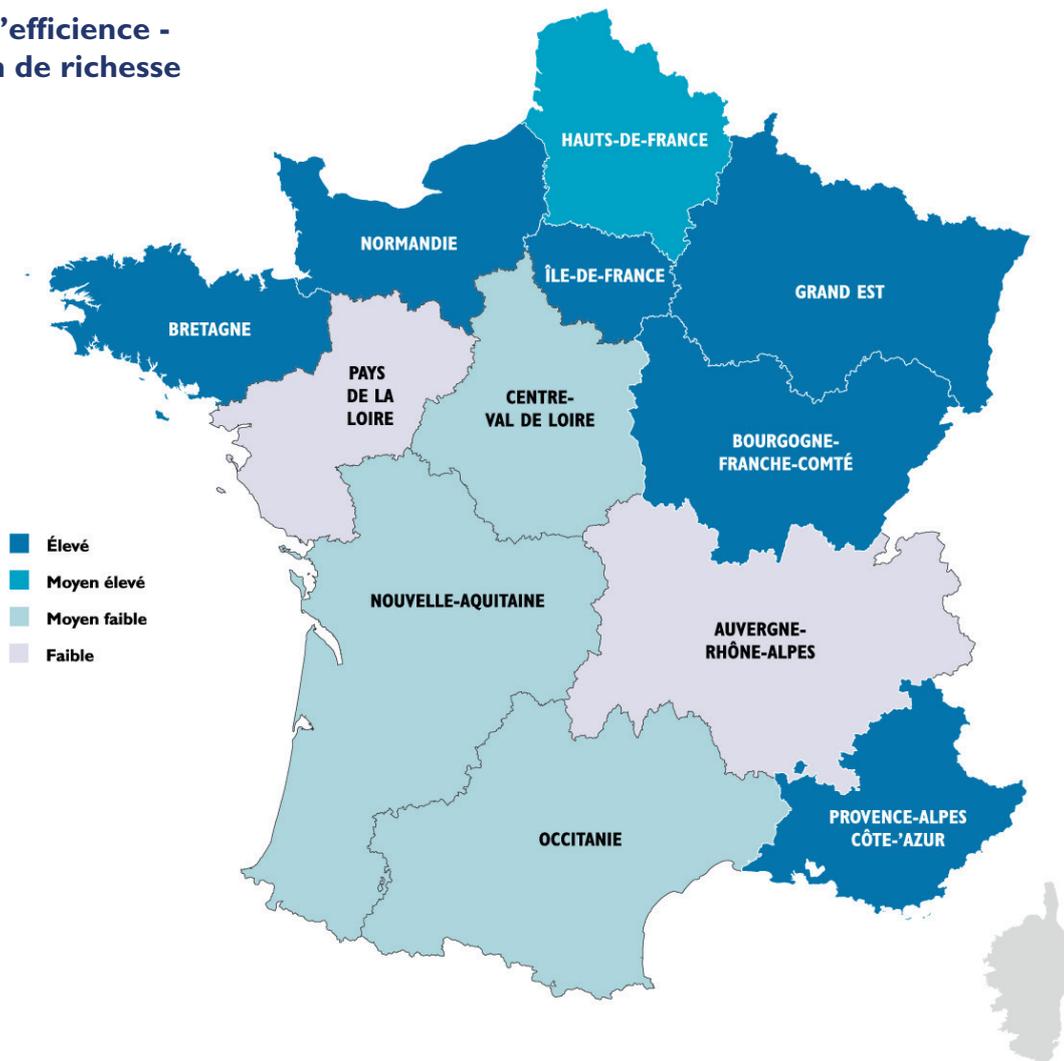
numérique, capital renouvellement -, mais il est aussi important de rapporter le niveau du capital immatériel à la richesse créée. Certaines régions restent plus faiblement dotées en ressources mais se révèlent très efficaces dans la façon d'utiliser les ressources et de tirer efficacement parti des actifs immatériels ».

En d'autres termes, ces territoires ont une capacité à mettre en œuvre une stratégie permettant de maximiser la valeur économique créée au regard des moyens disponibles. Sur ce point, outre l'Île-de-France (parmi les plus performantes en Europe), la Bourgogne-Franche-Comté, la Normandie, le Grand Est, la Bretagne et PACA se démarquent clairement. Pour l'indice d'innovation, sept

régions sont dans le peloton de tête pour leur efficacité : Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Corse.

« Pour les régions, les départements, les chambres consulaires, les organisations professionnelles, et plus généralement les décideurs locaux, il y a un intérêt non pas à comparer les territoires mais à identifier les meilleures pratiques, les facteurs de performance et à engager des processus d'apprentissage entre territoires. Car il paraît difficile d'être le meilleur de la classe pour l'ensemble des critères considérés. C'est la dynamique de la performance dans le temps qui est pertinente », ajoute Ahmed Bounfour.

### Indice d'efficacité - création de richesse



# QUEL EST LE RÔLE DU CAPITAL IMMATÉRIEL POUR LA REPRISE ?

---

**La crise liée à la Covid-19 a et aura des impacts économiques majeurs, bien supérieurs à celle de 2008. Alors que cette dernière a mené à une contraction du PIB annuel de 2,2% en 2009, le PIB a diminué de 8,2% en 2020 selon l'Insee. Quel pourrait donc être le rôle du capital immatériel dans le processus de reprise dans la mesure où ce capital contribue largement aux processus de création de valeur ?**

Selon Ahmed Bounfour, il est intéressant, même si le contexte est différent, d'analyser le comportement des acteurs économiques pendant la période post-crise de 2008/2009 pour en tirer quelques enseignements. « Le capital immatériel, et plus spécifiquement trois de ses composantes - le capital renouvellement, le capital humain et le capital numérique- ont joué un rôle clé dans la reprise au plan territorial durant la période post-crise 2008/2009. Aussi, dans le contexte de la crise actuelle, on ne peut que recommander aux décideurs de travailler sur ces trois leviers, somme toute logiques et complémentaires : le capital renouvellement mesuré notamment par les emplois en R&D, le personnel scientifique et ingénieur et les dépenses de R&D publiques et privées, le capital humain – mesuré par la part de la population active diplômée de l'enseignement supérieur et la qualité du système de santé qui joue un rôle important dans la formation du capital humain-, ainsi que le capital numérique ». C'est sur ces trois leviers que l'investissement immatériel territorial doit porter en priorité, en sortie de crise.

Si la sortie de crise par l'immatériel semble essentielle, de nouvelles approches de pilotage et un changement des mentalités restent nécessaires. L'immatériel ne doit ainsi plus être considéré sous le seul angle de son risque

intrinsèque, mais comme un candidat naturel à l'investissement et donc à une inscription au bilan des entreprises – et des territoires, comme une richesse sur laquelle s'appuyer pour créer du capital et muscler l'économie.

Les entreprises, et pas seulement les grands groupes, doivent profiter de la crise pour former le capital humain, même si les retombées ne sont pas immédiates, et ainsi se former un capital valorisable. Selon Ahmed Bounfour, l'investissement immatériel doit même devenir un facteur de différenciation stratégique pour les territoires et les entreprises françaises. « Avec la crise sanitaire, nous devons passer d'une vision globalisante de l'investissement à une vision « territorialisée » des activités et de l'investissement lié. La Covid-19 a montré l'importance d'une meilleure régionalisation des chaînes de valeur, et donc de l'acte de produire ; acte qui a été méprisé ces dernières années, par cette vision globalisante. À cet égard, il convient de regarder d'assez près dans quelle mesure la France tire pleinement parti de l'importance de ses investissements immatériels, dont le niveau en part du PIB, a été, à côté de la Suède, l'un des plus élevés en Europe, au cours des quinze dernières années. Plus précisément, un recentrage sur une production autour d'un investissement immatériel territorialisé devient nécessaire ».

Pour y parvenir, il faut donner davantage de pouvoir aux institutions territoriales et aux régions, et explorer des pratiques plus coopératives. La confiance est ici un élément essentiel. La création de plateformes numériques à l'intérieur même des territoires, le fait de s'ouvrir aux autres et de développer des espaces de collaboration afin de promouvoir les bonnes pratiques, sont clés.

Pour aller plus loin, le site de la Chaire européenne de l'immatériel : [www.chairedelimmateriel.universite-paris-saclay.fr](http://www.chairedelimmateriel.universite-paris-saclay.fr)

Tous ces projets ont pour vocation de rendre le capital humain et immatériel fluide, et à faire en sorte que les gens et les acteurs socio-économiques de manière plus large, puissent travailler et créer de la valeur ensemble. Les innovations pourront ainsi être portées demain par les banques, les universités et déboucher sur des solutions territorialisées qui peuvent s'exporter à l'international.

## « Ces indicateurs vont nous permettre d'évaluer la maturité de notre territoire en matière d'innovation »

**Élodie Degryse**

*Directrice Générale Adjointe - Banque Populaire Val de France*



Les écosystèmes d'innovation sont-ils présents en région et efficaces pour créer de la valeur ? Le transfert de la recherche publique vers l'entreprise fonctionne-t-il ? Et est-ce que les financements et l'accompagnement proposés aux jeunes pousses leur donnent les moyens de se lancer et de se développer ? Des questions auxquelles Élodie Degryse, Directrice Générale Adjointe de la Banque Populaire Val de France, souhaiterait faciliter les réponses.

« À travers ce partenariat entre la Chaire de l'Immatériel et la Banque Populaire, l'ambition est de construire un outil de mesure de la maturité des territoires en matière d'innovation utile pour les décideurs en région. C'est une première ! Notre rôle consiste à challenger ces indicateurs, à voir s'ils fonctionnent bien au regard de notre connaissance du terrain notamment ici à Paris Saclay. Au-delà du financement, nous réfléchissons à proposer des offres complémentaires aux start-up innovantes, à commencer par des espaces de

coworking et la mise en relation avec d'autres acteurs de l'écosystème pour les accompagner dans leur développement », détaille Élodie Degryse.

Autre point fort de ces travaux : sa capacité à offrir aux acteurs locaux des analyses de comportement de leur territoire et de les mettre en relief avec les pratiques nationales. « Les travaux de la chaire révèlent le potentiel des régions à former le personnel, les salariés, les étudiants, à capitaliser sur les dépenses en recherche et développement. À terme, cela peut aider des communes, des décideurs politiques, des universités, des institutions, des dirigeants, à identifier le potentiel de leur écosystème. Et cela pourra aussi aider des start-up à bien choisir leur lieu d'implantation », donne en exemple Élodie Degryse. La Directrice Générale Adjointe de la Banque Populaire Val de France souhaite que ce baromètre devienne un vrai outil en faveur de l'innovation dans les territoires.

# À PROPOS DE

---

## Chaire européenne de l'Immatériel

La chaire développe son programme autour de trois thématiques : l'innovation, le numérique et les territoires. L'objectif de cette chaire est de contribuer à la mutualisation des connaissances et au développement d'un espace international d'échange, de formation et de recherche, en s'appuyant notamment sur les capacités de recherche de l'Université Paris-Saclay. La chaire a été lancée le 21 mai 2008 par l'Université Paris-Sud, comme première chaire européenne sur le management de l'immatériel, en partenariat avec Bouygues Telecom, le CIGREF, la Fondation d'entreprise EADS, l'INPI, l'Office Européen des Brevets, rejoints ultérieurement par l'AFOPE, Air Liquide, la Caisse des dépôts, les Mousquetaires, puis la FNBP. La Chaire est coordonnée par le Professeur Ahmed Bounfour, titulaire de la Chaire, et coordinateur scientifique de la Conférence mondiale sur le capital immatériel des communautés (co-organisée avec la Banque Mondiale -World Bank Institute, puis depuis 2018, avec l'UNESCO).

## Fondation Paris-Saclay Université

La Fondation qui communique actuellement sous le nom de « Fondation Paris-Saclay Université » est la stricte continuité de la Fondation Paris-Sud Université, créée sous le statut de fondation universitaire en 2010 par l'Université Paris-Sud, avec EDF et la Société Générale comme membres fondateurs aux côtés de l'Université. La mission confiée à la Fondation à sa création et toujours d'actualité, est de soutenir la recherche et la diffusion des savoirs, de contribuer à faire de l'Université un lieu d'études et de travail plus ouvert, plus solidaire et plus généreux, et de porter les valeurs de l'Université.

## Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Coopératives et autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,5 millions de clients (dont 4,7 millions de sociétaires) est la première banque des PME (étude Kantar PME-PMI 2019)

## Fédération Nationale des Banques Populaires

La Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation du réseau des Banques Populaires, de leurs dirigeants et de leurs sociétaires. Elle est le lieu où s'élaborent les positions communes à l'ensemble du réseau. Garante de l'identité et des valeurs des Banques Populaires, la FNBP valorise leurs actions sur leurs territoires, elle est force de proposition et d'orientation pour inspirer l'avenir.

## Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, avec son modèle de banque coopérative universelle, représenté par 9 millions de sociétaires, est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 36 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine. Il déploie également, avec Natixis, les métiers mondiaux de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements.

## CONTACT PRESSE

FÉDÉRATION NATIONALE  
DES BANQUES POPULAIRES

76-78, avenue de France - 75013 Paris

**Béatrice Vignon**

01 58 40 46 23

06 07 47 52 80

[beatrice.vignon@fnbp.banquepopulaire.fr](mailto:beatrice.vignon@fnbp.banquepopulaire.fr)